



*Un sol vivant,
Une plante forte,
Des récoltes de qualité !*

ACTIPRETA

Activateur de compostage
Règlement UE 2018/848, annexe II, § 1.9.7

L'ACTIPRETA est une préparation fermentée liquide à base d'algues marines, de mélasse de canne à sucre et de farine de poisson destiné à l'activation des composts. Le produit se pulvérise sur les fumiers en tas ou sur les composts enfouis, les engrais verts ou les résidus de culture mulchés pour activer la décomposition des matières organiques, en particulier pendant les premières semaines de la croissance des plantes.

Mode d'emploi :

- **Fumier ou fientes** : Compostage avec incorporation de 0,5 litre d'ACTIPRETA par tonne. Attendre 15 jours minimum sans retournement.
- **Application au sol** : 2,5 litre/ha après épandage ou broyage des matières organiques ou des résidus de culture en complément des trois composants de l'ACTIGRAINS (voir fiche technique de cette spécialité) dont il augmente l'efficacité.

Conservation :

Le produit doit être stocké dans un local frais et à l'abri de la lumière. Dans ces conditions, le produit se conserve pendant 6 à 12 mois à compter de la date de fabrication notée sur l'étiquette. Si le produit est mis au frais (moins de 10°C), la durée de conservation peut être beaucoup plus longue. Il est utilisable tant qu'il conserve son odeur fraîche habituelle.

Conditionnement :

Bidons de 10 litres.

Produit contrôlé par CERTIPAQ (Utilisation en Agriculture Biologique selon le règlement UE 2018/848 modifié).



10/2022 – V2



SARL Jacques MOREAU
CONSEIL ET FOURNITURE EN
AGRO**bio**LOGIE

